

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2018

Indice annuel de l'attractivité du territoire

Cinquième édition : avril 2018

91% des chefs d'entreprise français de l'étranger estiment que l'attractivité de la France s'est améliorée grâce aux réformes d'Emmanuel Macron

Depuis cinq ans, les CCE, en collaboration avec Eurogroup Consulting, mesurent l'attractivité du territoire français depuis l'étranger. 2000 chefs d'entreprises répartis dans 148 pays, se sont prononcés sur ce qu'ils pensent de l'Hexagone en tant qu'investisseurs. Cette 5ème édition de l'indice se singularise par l'optimisme retrouvé des chefs d'entreprises français basés à l'étranger à l'orée de la première année d'exercice du pouvoir d'Emmanuel Macron.

2000 chefs d'entreprises répondants

Pour construire cet indice, les chefs d'entreprise ont été sollicités pour donner leur opinion sur **12 critères relatifs aux atouts et aux freins du territoire français pour un investisseur**. Ainsi, il leur a été demandé d'attribuer une note sur 100 à chacun de ces critères. Puis, sur la base de cette notation, il a ensuite été possible de déterminer un indice global, qui s'apparente, lui aussi, à une note sur 100.

Les 12 critères de notation :

- Charge administrative réglementaire ;
- Fiscalité ;
- Qualité de la main d'œuvre ;
- Coût de la main d'œuvre ;
- Flexibilité du travail et climat social ;
- Sécurité juridique ;
- Approvisionnement énergétique et coût de l'énergie ;
- Qualité des infrastructures ;
- Capacités d'innovation et de recherche ;
- Qualité de vie et environnement ;
- Sûreté des personnes ;
- Environnement culturel.

L'indice 2018 se démarque tout d'abord par l'enthousiasme qu'il a suscité. En effet, le questionnaire envoyé à l'ensemble du réseau CCE, a enregistré un fort taux de participation comparativement aux années précédentes. Plus de 44% du réseau, soit près de **2.000 chefs d'entreprises** ont ainsi envoyé leurs réponses pour nous éclairer sur l'évolution de l'attractivité du territoire au fil des ans.

Grâce à ce très fort taux de réponse et à la couverture géographique très large offerte par le réseau des CCE, cet indice permet d'**évaluer de façon très précise l'attractivité de notre pays** et les freins à celle-ci. S'appuyant sur ce que perçoivent les CCE installés dans différentes régions du monde et travaillant en étroit contact avec des chefs d'entreprise étrangers, et donc des investisseurs actuels ou potentiels, il joue un véritable rôle de capteur d'opinion.

Des reformes perçues positivement depuis l'étranger

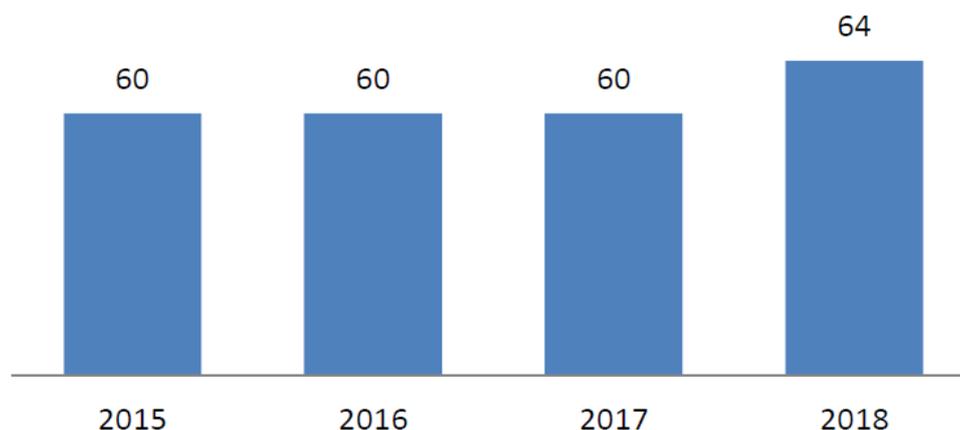
Les résultats de l'étude sont, cette année, à mettre en perspective de la dernière élection présidentielle, et des premières mesures qui en ont découlé. Ainsi, le réseau CCE, a également été sondé sur son appréciation des premières mesures entreprises par Emmanuel Macron, et de leur utilité vis à vis de l'attractivité du territoire.

Et là aussi **le panel se révèle enthousiaste au vu de la politique menée par le nouveau gouvernement**. Si la presque totalité des mesures entreprises par l'exécutif sont perçues comme positives par les chefs d'entreprise, **la réforme du Code du Travail (impact positif à 88%), la baisse de l'impôt sur les sociétés** et la création d'**une flat tax sur les revenus financiers (78%)** sont les mesures les plus populaires auprès d'eux.

Vent d'optimisme chez les chefs d'entreprises français de l'étranger

Cette année on a pu assister à un véritable renversement de tendance chez les chefs d'entreprise français de l'étranger. S'ils étaient 76% à considérer que l'attractivité du territoire se dégradait en 2017, **ils sont à présent 91% à penser qu'elle s'est amélioré au cours des derniers mois**. Autre fait marquant, **l'indice global augmente de quatre points**, après une extrême stabilité à 60 sur 100 lors des quatre premières éditions.

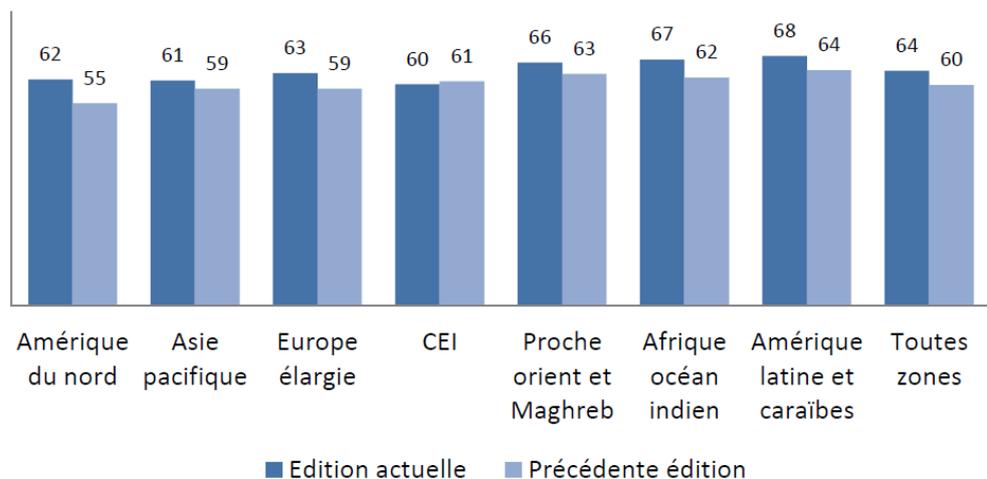
Indice global d'attractivité du territoire



Un focus par zones géographiques et par secteurs d'activité

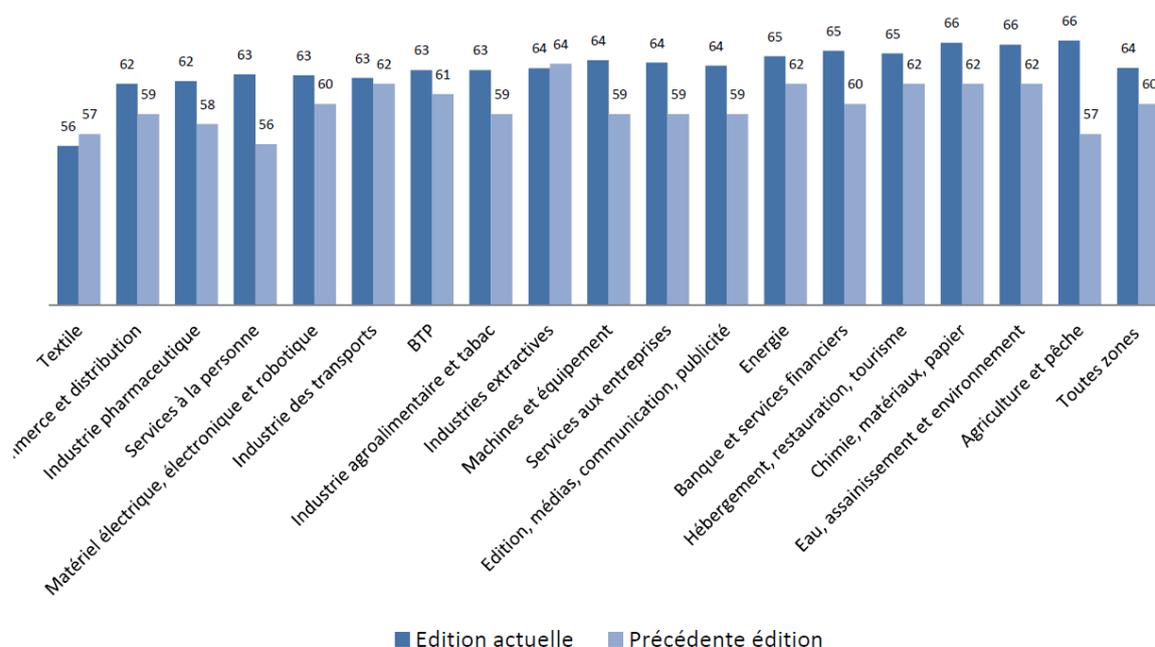
La hausse de l'attractivité concerne quasiment toutes les zones géographiques, et en particulier l'Amérique du Nord d'ordinaire zone la plus critique. Ainsi l'écart entre la zone géographique ayant la perception la plus haute de l'attractivité française (Amérique latine et Caraïbes, 68/100) et l'indice de celle ayant la perception la plus basse (Russie + Asie centrale, 60/100) n'est plus que de 8 points, avec une majorité des régions en progression et demeurant légèrement au-dessus de la moyenne.

Indice global par zone géographique



La hausse de l'indice concerne également la quasi-totalité des secteurs d'activité, à l'exception de ceux du textile (-1 point à 56/100) et des industries extractives (stable à 64/100). L'importance de certaines hausses, comme celles des secteurs du service à la personne (+7 points à 63/100), de l'agriculture et la pêche (+9 points à 66/100) ou des industries pharmaceutiques (+4 points à 62/100), s'explique sans doute par l'augmentation forte de l'indice pour le critère « coût du travail » dans chacun de ces secteurs.

Indice d'attractivité du territoire, par secteur d'activité



Méthodologie de l'Etude :

L'indice d'attractivité du territoire est construit sur la base d'un sondage en ligne, fondé sur le volontariat et accessible à l'ensemble du réseau CCE. Il s'apparente à une note sur 100, construite à partir de l'évaluation de 12 critères de notation.

A propos des Conseillers du Commerce extérieur

Un réseau de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export et au service du développement de la France. Présents dans toutes les Régions en France et dans plus de 140 pays.

Les conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises.

Nommés sur proposition du secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France.

En savoir plus : <http://www.cnccef.org/>

Contact presse :

Agence Wellcom | 01 46 34 60 60

Jonathan Boulogne et Pierre Roy

cce@wellcom.fr